

Registre de la Mémoire du monde du Canada 2025-2026

Appel à propositions d'inscription

La [Commission canadienne pour l'UNESCO \(CCUNESCO\)](#) est heureuse de lancer l'**appel à propositions d'inscription au Registre de la Mémoire du monde du Canada 2025-2026**.

Le Registre reconnaît l'importance nationale d'éléments, de collections ou de fonds du patrimoine documentaire relatifs au Canada et à ses peuples, y compris les Peuples autochtones. L'objectif du Registre est de faciliter la préservation du patrimoine documentaire, de mieux faire connaître les ressources documentaires d'importance nationale et d'en faciliter l'accès.

Le Programme Mémoire du monde du Canada s'inspire du programme international de la Mémoire du monde de l'UNESCO, lequel vise à préserver et à rendre accessible le patrimoine documentaire partout dans le monde.

Le Registre canadien et le Registre international sont accessibles en ligne et mis à jour régulièrement. Le public y a accès par l'entremise des sites web de la [CCUNESCO](#) et de l'[UNESCO](#), respectivement. Les propositions d'inscription sont évaluées par le [Comité consultatif canadien de la Mémoire du monde](#), un comité d'expertes et d'experts formé par la CCUNESCO.

Bien que les inscriptions au Registre de la Mémoire du monde du Canada soient prestigieuses, elles ne s'accompagnent pas d'un prix en argent ou d'une quelconque contrepartie. La CCUNESCO ne devient pas propriétaire de l'élément du patrimoine documentaire inscrit au Registre.

Dans le cadre de son appel à propositions d'inscription pour 2025-2026, le Comité consultatif canadien de la Mémoire du monde est particulièrement intéressé par les collections sur le thème des **archives pour la justice**. Cela inclut notamment des documents touchant aux droits de la personne et des minorités, à la réconciliation, aux mouvements militants et sociopolitiques, ainsi qu'aux enjeux d'équité.

En reconnaissance de la proclamation de la [deuxième Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine](#), le Comité consultatif canadien souhaite également étendre son appel à des **collections portant sur l'expérience des personnes noires au Canada**. Le Comité est particulièrement intéressé par les collections qui abordent les thèmes de l'entrepreneuriat noir et de l'esclavage au pays. Veuillez noter que les propositions d'inscription portant sur d'autres sujets sont également acceptées.

A. Quels sont les éléments pouvant faire l'objet d'une proposition d'inscription?

Les propositions d'inscription peuvent être un document, une collection ou un fonds qui fournit des preuves des histoires propres au Canada. Le Registre de la Mémoire du monde du Canada définit le mot « Canada » comme une région géographique habitée par des Peuples autochtones (Premières Nations, Métis et Inuit) depuis des temps immémoriaux. Au fil des siècles, des gens venant de partout au monde se sont également établis au Canada pour en faire leur pays.



unesco

Comité National
Mémoire du Monde

La Mémoire peut être documentée de nombreuses façons, notamment sous forme textuelle, non textuelle, audiovisuelle ou numérique. Les éléments soumis peuvent être des journaux intimes, des lettres, des manuscrits, des affiches, des livres publiés, des ceintures wampum, des œuvres d'art, des photographies, des enregistrements audiovisuels (y compris l'enregistrement du patrimoine et des récits oraux), des films et enregistrements pour la télévision, ainsi que du matériel conçu pour le web, par exemple des sites, des applications, des jeux vidéo et des cours en ligne.

Le Comité accepte les propositions d'inscription d'éléments de patrimoine documentaire faisant partie de collections ouvertes, c'est-à-dire de collections qui sont en voie d'être créées, comme les archives de personnes vivantes ou d'institutions existantes. Toutefois, le Comité évaluera uniquement les éléments qui font partie de la collection au moment de la proposition d'inscription. Ainsi, le Comité demande aux auteurs ou aux auteurs de proposition de collections ouvertes qui ont été retenues pour l'inscription d'informer régulièrement la CCUNESCO des acquisitions majeures à venir liées à cette collection.

B. Qui peut proposer une inscription?

Les particuliers, les institutions privées et publiques, les organismes et les communautés qui sont dépositaires d'éléments de patrimoine documentaire d'importance pour le Canada peuvent proposer une inscription au Registre de la Mémoire du monde du Canada. Le Comité accepte également les propositions conjointes, par exemple entre une institution dépositaire des documents et un organisme ou un groupe d'intérêt affilié à la création ou à l'utilisation des documents. Veuillez noter que chaque entité proposant une inscription est limitée à deux soumissions individuelles par appel. Dans un esprit de coopération, les propositions conjointes ne sont pas comptabilisées dans ce total.

C. Proposer la mémoire et les savoirs de sources autochtones

La CCUNESCO respecte le droit de propriété intellectuelle des Peuples autochtones, tel que recommandé par l'Appel à l'action n° 69 de la Commission de vérité et réconciliation, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples autochtones, ainsi que l'Ensemble de principes actualisé pour la protection et la promotion des droits de l'homme par la lutte contre l'impunité (2005), communément appelés « principes Joinet-Orentlicher ».

La CCUNESCO reconnaît que l'histoire ou le patrimoine autochtones se trouvent souvent, entre autres, dans les traditions orales, les chants, les danses, les récits, les anecdotes, les noms de lieux, les noms héréditaires, et les autres formes de savoirs autochtones, selon la description et la recommandation du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'Organisation mondiale de la propriété culturelle (OMPI). La CCUNESCO respecte également le fait que les peuples autochtones du Canada transfèrent, enseignent, comprennent et partagent leurs histoires et leurs récits de façons uniques. La CCUNESCO respecte le droit des peuples autochtones de déterminer s'ils souhaitent soumettre ou non des éléments au Registre de la Mémoire du monde du Canada, ainsi que le moment et la manière de le faire. Elle s'engage également à veiller à ce que toute inscription respecte pleinement la propriété, le contrôle, l'accès et la possession que les peuples autochtones exercent sur leur histoire et leurs récits.

Toute personne présentant une proposition concernant du matériel documentaire intégrant des savoirs, des langues autochtones ou des expressions culturelles traditionnelles doit s'assurer que des protocoles et ententes appropriés ont été établis avec les nations, communautés ou peuples autochtones concernés. Ces protocoles doivent notamment garantir la reconnaissance et le respect des concepts autochtones liés aux droits d'auteur, à la propriété intellectuelle, à l'accès et à la protection de la vie privée.

D. Comment proposer une inscription?

Étape 1 : Remplir une déclaration d'intérêt

Si vous souhaitez proposer l'inscription d'un élément de patrimoine documentaire, veuillez faire parvenir une courte déclaration d'intérêt à la CCUNESCO. Votre déclaration peut prendre la forme d'un document écrit, d'une vidéo ou d'un enregistrement audio. Les déclarations écrites devraient compter entre 500 et 1 500 mots. Les vidéos ou les enregistrements audio doivent durer de cinq à huit minutes. Veuillez consulter le questionnaire de déclaration d'intérêt disponible sur le [site web de la CCUNESCO](#) pour obtenir de plus amples renseignements.

L'élément de patrimoine documentaire doit satisfaire à au moins un des critères clés qui en déterminent l'intérêt national, ainsi qu'aux autres critères. Tout élément de patrimoine documentaire inscrit au Registre doit être authentique, unique, accessible et irremplaçable. Veuillez consulter les critères de sélection pour obtenir de plus amples renseignements.

Votre déclaration d'intérêt sera examinée par le Comité consultatif canadien de la Mémoire du monde, et vous recevrez ensuite une lettre fournissant une rétroaction. Vous pourriez alors recevoir une invitation à passer à la deuxième étape du processus de proposition d'inscription.

Étape 2 : Remplir un formulaire de proposition d'inscription

Une fois que les entités proposant une inscription auront été invitées à poursuivre le processus et qu'elles auront reçu la rétroaction sur leur déclaration d'intérêt, elles auront de trois à quatre mois pour remplir et soumettre un formulaire de proposition d'inscription. Le formulaire est accessible sur le [site web de la CCUNESCO](#). La proposition d'inscription doit prendre la forme du formulaire rempli; les documents additionnels sont limités, comme on l'explique dans les critères pour remplir le formulaire.

Lorsque le Comité aura reçu votre formulaire rempli, il procédera à l'évaluation exhaustive de la proposition, puis vous informera de sa décision.

E. Échéancier

La prochaine date pour présenter une déclaration d'intérêt est le 31 janvier 2026.

Si on vous invite à passer à la deuxième étape du processus, l'échéance pour soumettre le formulaire de proposition d'inscription rempli sera au début août 2026. La plupart des propositions d'inscription recevront une réponse à l'automne 2026. Il est important de souligner que les propositions d'inscription incomplètes ou vagues pourraient causer des retards.



unesco

Comité National
Mémoire du Monde

F. Personne-ressource

Veuillez faire parvenir les déclarations d'intérêt et les formulaires de propositions d'inscription à l'attention d'Elaine Young, chargée de programme, Communications et information à la Commission canadienne pour l'UNESCO, par courriel à elaine.young@ccunesco.ca, ou par la poste à l'adresse suivante : C. P. 1047, Ottawa (Ontario) K1P 5V8.